

Métallier

1^{ère} session 2023



Le titulaire de la spécialité « métallier » exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des ouvrages du bâtiment pour des travaux neufs, de maintenance ou de rénovation.

Il intervient indifféremment sur tous les domaines couverts par l'activité des ouvrages du bâtiment :

- structure,
- aménagement extérieur,
- aménagement intérieur,

Il utilise différents métaux (acier, aluminium, inox, laiton...), profilés, laminés, en feuilles.

- en structure, le métal se marie avec le verre ou autres matériaux pour donner aux bâtiments, légèreté, transparence et design qui sont particulièrement appréciés des architectes, dans le neuf comme l'ancien ;

- dans l'enveloppe des bâtiments, le métal s'associe avec des éléments de bardage et d'isolation, assurant ainsi la performance énergétique et acoustique des constructions tout en leur apportant une identité visuelle contemporaine ;

- dans les fermetures des bâtiments et leur accessibilité, associés à la motorisation, la protection solaire, la domotique ou encore le contrôle d'accès, les ouvrages de métallerie garantissent la sécurité des personnes, des biens et leur confort de vie.

Il est amené à intervenir en atelier et/ou sur chantier, dans le cadre de travaux neufs, de rénovation ou de maintenance.

Selon les spécialités de son entreprise, il interviendra sur différentes familles d'ouvrage :

- serrurerie-métallerie (garde-corps, blindages, clôtures, portails, brise-soleils, rideaux métalliques, volets, stores, escaliers, marquises ...);
- construction métallique (charpentes, auvents, passerelles, grandes verrières ...);
- menuiserie métallique et l'enveloppe (façades vitrées, menuiseries, vérandas, bardage, ...);
- agencement décoration (mobilier urbain, mobilier d'intérieur sur mesure, ferronnerie, grilles...).

Pour toutes les activités professionnelles dont il a la charge, il effectue, en coordination avec les autres corps de métiers, les activités de préparation et de réalisation du travail qui lui sont confiées. Il contrôle ses tâches et interventions et rend compte à sa hiérarchie. Il participe aux opérations simples de maintenance préventive et corrective des installations.

Sur les sites d'interventions, il respecte les mesures relatives à la Qualité, à la Sécurité et à l'Environnement (QSE). Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés au regard des consignes données et dans le cadre des exigences réglementaires, sécuritaires, normatives, environnementales et esthétiques fixées par l'entreprise.

Débouchés

Le titulaire de la spécialité « métallier » atteste d'un premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel.

Il trouve à s'insérer en PME de serrurerie-métallerie ou du bâtiment.

Les emplois correspondent aux trois domaines d'activités de l'entreprise : fabrication en atelier ; pose sur chantier ; entretien, service après-vente, maintenance.

Certains métalliers se spécialisent dans l'une des branches de la profession : serrurerie, construction métallique, menuiserie métallique, agencement et décoration, ferronnerie d'art, menuiserie aluminium et PVC.

Après quelques années d'expérience, le serrurier-métallier peut devenir chef d'équipe ou chef de chantier. Il dirige alors les ouvriers à l'atelier ou sur le chantier. S'il possède des bases en gestion et en comptabilité, il peut s'installer à son compte en tant qu'artisan.

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h

Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

- Techniques de fabrication, de pose et de dépose des ouvrages : procédés de débit (tronçonnage, cisailage, découpage au laser etc), usinage des pièces découpées par fraisage, perçage, poinçonnage, meulage. Puis assemblage par soudage, vissage, collage, etc ; Réalisation d'opérations de conformation, d'assemblage et de finitions
- Connaissance des matériaux : métaux ferreux (acier, inox), métaux non ferreux (cuivres, aluminium, laiton) et leurs alliages, matériaux de synthèse, produits verriers, produits composites, quincaillerie, mastics, produits de fixation, etc. Choix des matériaux et outillages, leurs contraintes d'utilisation, leur comportement en fonction des produits en contact ou des sollicitations (plâtre, ciment, température) ;
- Lecture de plan d'architecte, de fabrication et de pose, décoder un dossier technique, connaissance du dessin technique et des conventions de représentation du bâtiment, compléter et transmettre des documents ;
- Sécurité au travail ; contrôle qualité (mesures et contrôles pour détecter les défauts).

Stages

Les "stages" de formation en entreprise, durent 14 semaines. La durée d'une séquence de formation en entreprise ne peut être inférieure à 3 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquiescer et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de

l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Etude et préparation d'une intervention : coeff. 4
- Réalisation et mise en œuvre d'un ouvrage courant : coeff. 9
- Maintenance des ouvrages et des équipements : coeff. 4

Enseignement général :

- Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique, coeff. 3
- Mathématiques – physique-chimie, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Prévention-santé-environnement, coeff. 1
- Epreuve facultative 1 Langue vivante étrangère
- Epreuve facultative 2 Mobilité

Statistiques

Nouveau CAP (1^{ère} session 2023)

Académie de Montpellier

Pour le CAP Serrurier-Métallier

En 2017 : 27 présents, 27 admis (soit 100% de réussite).

En 2018 : 32 candidats inscrits, 32 présents, 26 admis (soit 81,25% de réussite)

En 2019 : 35 candidats inscrits, 35 présents, 28 admis (soit 80 % de réussite).

Académie de Toulouse

Pour le CAP Serrurier-Métallier

En 2018 : 10 candidats présents, 9 candidats admis (soit 90% de réussite).

En 2019 : 13 candidats présents, 12 candidats admis (soit 92,3% de réussite).

En 2019 : 59 présents, 52 admis (soit 88.1% de réussite).

Candidats en apprentissage uniquement

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Bac pro Menuiserie, aluminium, verre
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- Mention complémentaire (MC) Soudage
- Brevet professionnel (BP) Serrurerie-métallerie
- BP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 66 89 53 93 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Centre
04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr

Montpellier Est
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes Centre
04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr

Nîmes Ouest
04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 11 Castelnaudary
Lycée Germaine Tillion (*public*)
- 34 Baillargues
Antenne des compagnons du devoir (de Nîmes) **A**
- 34 Montpellier
CFA du BTP **A**
- 34 Saint Pons de Thomières
Lycée professionnel Jacques Brel (*public*)
- 48 Mende
IRFMA de la Lozère **A**
- 66 Perpignan
CFA du BTP Marcel Mercader **A**

Académie de Toulouse

- 09 Foix
CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège **A**
- 12 Villefranche de Rouergue
EREA Laurière (*public*) **A (rentrée 2021)**
- 31 Colomiers
CFA des compagnons du devoir de Midi-Pyrénées **A**
- 31 Gourdan-Polignan
CFA du Comminges **A**
- 31 Lèguevin
Lycée professionnel Castelnouveau (*Privé*)
- 31 Plaisance du Touch
CFA des compagnons du devoir de Midi-Pyrénées **A**
- 31 Toulouse
CFA du BTP Paul Riquet **A**
- 32 Pavie
Ecole des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Gers **A**
- 81 Albi
Université Régionale des métiers et de l'artisanat **A**
- 82 Durfort-Lacapelette
Lycée professionnel privé Saint-Roch (*Privé*)
- 82 Montauban
CFA de Tarn et Garonne - Ecole des métiers **A**

A Formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Voie pro : Les métiers du travail des métaux
- Après un CAP ou un BEP

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr